

Prévention COVID-19 La mascarade SNCF continue !

Alors que la crise épidémique s'installe dans la durée, beaucoup de cheminots se trouvent confrontés à des situations quotidiennes de travail particulières. SUD-Rail a estimé indispensable de tirer un premier bilan des mesures COVID pour les agents. Afin d'apporter les correctifs indispensables pour obtenir une sécurité sanitaire maximale notre fédération a déposé une DCi Nationale pour obtenir une modification durable des organisations du travail, au-delà de la simple fourniture de protections individuelles.

Le minimum, rien que le minimum !?

En l'état, l'entreprise se contente de reproduire les mesures générales décrétées par les pouvoirs publics, sans prendre suffisamment en compte les nécessaires adaptations au contexte particulier de la SNCF et de ses métiers. Le gouvernement a décidé de mesures planchers pour la prise en charge des malades ou des personnes fragiles, ou pour la gestion des cas contacts, la direction a décidé dans la précipitation d'appliquer ces directives sans aucune adaptation... **Mais à quoi sert la fameuse Tak Force ?!**

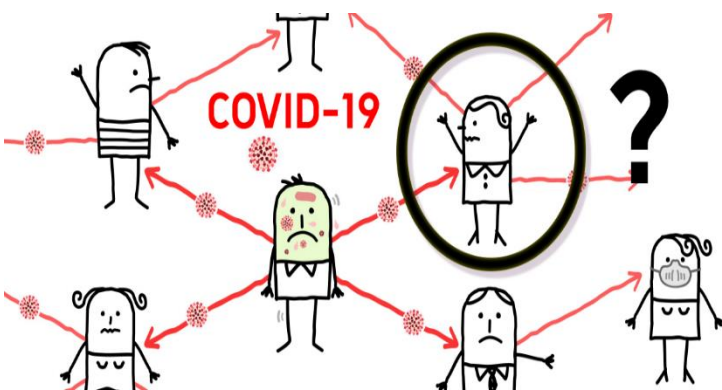
L'absence de mesures cohérentes créent des injustices et des inégalités entre cheminots. La non prise en charge d'indemnités compensatrices entraîne des risques sérieux de voir des salariés malades rester sur leur poste de travail, et l'absence d'une vraie politique de tests et de prise en charge sérieuse des cas contacts augmente significativement le risque sanitaire. **Mais pour la direction, malgré la demande de SUD-Rail, il est hors de question d'adapter les consignes alors que les entreprises restent le principal foyer de contamination ... Du moment qu'ils sont couverts, ils ne feront aucun effort !**

Des mesures de précaution qui ne sont plus appliquées ?!

SUD-Rail porte l'alerte sur le fait que les consignes et mesures de protection sont parfois mal connues, et/ou mal comprises, et/ou pas appliquées sur le terrain. La SNCF ne respecte pas son rôle d'employeur dans l'obligation de transmettre des informations précises et complètes aux salariés.

A titre d'illustration, le nettoyage des cabines de conduite n'est plus systématiquement assuré, le temps nécessaire pour cela lors d'une relève ayant été supprimé, certains managers maintiennent des « points 5 minutes » physiques, rassemblant dans un bureau fermé et exigu 10 à 15 salariés, le suivi du nettoyage des locaux n'est quasiment plus réalisé. **On voit bien que la priorité est donnée à la production au détriment des mesures de précautions !**

Le foutoir des cas contacts !



SUD-Rail dénonce la définition et le traitement des cas contacts fait par l'entreprise qui n'applique aucune mesure de précaution pour ces personnels.

Le traitement actuel des cas contacts est irresponsable de la part de l'entreprise. Elle maintient au travail, au risque de contaminer leurs collègues et/ou les usagers, des agents identifiés comme cas contacts à risque, mais qui seraient placés en absence irrégulière s'ils restaient confinés à l'isolement avant d'avoir obtenu un arrêt de travail.

A la Fédération SUD-Rail, nous n'hésitons pas à le dire, chaque cas contact recensé devrait faire l'objet d'un arrêt de travail immédiat, sans jour de carence, dans l'attente d'un test.

Le processus mis en place par la direction où le hiérarchique doit remplir un questionnaire incompréhensible, doit être simplifié et ne pas dépendre de celui qui devra gérer les éventuels absences ...

Des mesures inégalitaires entre les cheminots ?!

Le gouvernement a décidé de mesures planchers pour la prise en charge des malades ou des personnes fragiles, ou pour la gestion des cas contacts, que la direction a décidé dans la précipitation d'appliquer strictement.



Face à ce risque, SUD-Rail revendique un traitement uniforme pour l'ensemble des catégories d'absence et, pour première mesure, l'annulation des jours de carence pour tous, ainsi que la prise en charge intégrale de la rémunération, qui doit être intégralement maintenue... A l'image de ceux qui sont maintenus en télétravail !

Le scandale des personnes dites « vulnérables » !

Mercredi 14 octobre, le président Macron a fait preuve d'un profond cynisme, en nous expliquant que les personnes en hypertension, diabétiques ou en situation d'obésité sont des personnes vulnérables face à la COVID. C'est pourtant son gouvernement qui, le 29 août, a pris la responsabilité de réduire drastiquement, de 11 à 4, le nombre de pathologies ouvrant droit à des Autorisations Spéciales d'Absence. Avant ce décret du 29 août, les agents, souffrant d'insuffisance rénale ou cardiaque ou d'une pathologie chronique respiratoire, par exemple, faisaient partie de la liste de onze critères retenus. Alors que le virus circulait toujours et que le risque pour la santé restait majeur, les personnes considérées comme vulnérables au printemps, face au même virus, ne l'étaient plus à l'approche de l'automne. **Quelle blague sinistre ! Le message gouvernemental est donc clair, « le travail avant la santé » !**

C'EST PAS TRÈS PRATIQUE,
MAIS, CROIS-MOI, Y A PAS MIEUX
POUR SE PROTÉGER DU CORONAVIRUS !



Jeudi 15 octobre, le conseil d'état a suspendu les dispositions du décret du 29 août 2020 restreignant les critères de vulnérabilité face à la COVID 19. En l'absence d'une nouvelle décision gouvernementale, le décret du 5 mai 2020 s'applique à nouveau, a précisé la plus haute juridiction administrative.

Les personnes vulnérables jusqu'au 31 août et contraintes de reprendre le travail peuvent à nouveau bénéficier d'ASA ou de télétravail à temps complet....

SUD-Rail est d'ores et déjà intervenu auprès de la direction pour faire rétablir dans leurs droits des milliers de cheminots, n'hésitez donc pas à contacter votre délégué(e) pour plus d'information.

SUD-Rail revendique des mesures pour les aidants !

SUD-Rail revendique la prise en compte spécifique des agents n'ayant pas la possibilité de passer en télétravail, donc conduits à prendre le risque de contracter le virus soit auprès de leurs collègues de travail, soit auprès des usagers du train, alors même qu'ils partagent leur logement avec une personne fragile ou vulnérable pour laquelle le virus atteint un degré de dangerosité extrêmement élevé.

Nous déplorons que les engagements pris par l'entreprise lors de la première vague épidémique et du confinement ne soient pas reconduits et laissent ces agents avec la peur de contaminer leurs proches !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : federation@sud-rail.fr FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @ Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires